

Engagement étudiant et Innovation pédagogique



En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Cette UE est proposée dans tous les parcours de licence et master. Sa validation se fait à l'issue du second semestre de chaque année, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée tout au long de l'année universitaire et/ou pendant des périodes de vacances pour certaines formules. Comme les autres UE, cette UE est capitalisable si la note obtenue est supérieure à la moyenne, dans le cas contraire, elle est compensable avec les autres

UE du semestre. Il s'agit d'une option que l'étudiant(e) peut choisir librement, dans la mesure où son choix respecte certains critères. Cette UE doit être comprise comme un moyen complémentaire pour la formation et le développement des compétences de l'étudiant, lui donnant la possibilité de se construire un parcours original et un profil de compétence personnalisé. Dans cette perspective, le choix de l'étudiant(e) peut prendre une grande diversité de formes, et être réalisé à l'intérieur ou à l'extérieur du Département, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université.

Dans le cadre de cette UE, l'étudiant(e) peut choisir entre :

- Activités sportives et culturelles ;
- Activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycéens ou futurs étudiants ;
- Activités d'élu dans une des instances de l'Université ;
- Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université ;
- Conduite de projet personnel ou collectif.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un document disponible auprès de la scolarité est à retirer avant la fin du mois d'octobre. Il détaille les formules mentionnées ci-dessus, les modalités de choix et d'inscription, le nombre d'heures nécessaires, les dates à respecter, l'évaluation et la validation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation